

## Compte rendu du conseil d'école du 9 juin 2016

Etaient présents :

Pour la mairie : Mr DARDONVILLE, Mme POUSSE, Mr MERY, Mme GAUCHER

Les représentants des parents d'élèves : Mme MARTIN, Mme PICARD, Mme VERVIALLE, Mme PERRICHON, Mme PLISSON, Mme DIANA, Mme VESSAIRE, Mr PECOT, Mme CABANOT, Mr COURAGE

Mme LAVALL

Mme VANHOUTTE : DDEN

Les enseignants : Mme LARDEUX, Mme FAUCONNIER, Mme LACOFFE, Mme ZAMORA, Mme BLONDEAU, Mme GINDER, Mr MARTIN, Mr CHAMPALAUNE

### **1 Point Kermesse**

---

Un point sur l'organisation de la kermesse a été effectué par la Commission kermesse.

La kermesse a lieu samedi 11 juin. Elle débutera à 14h, le spectacle aura lieu à 15h30 dans la cour des élémentaires. Attention pour des raisons de sécurité dans le cadre du plan vigipirate, un seul vantail du portail sera ouvert et les caisses seront installées à l'entrée afin de permettre un contrôle visuel des personnes entrant dans l'école. De plus, le portail sera fermé pendant le spectacle et pendant toute sa durée, c'est à dire à partir de 15h30.

Les membres de la commission kermesse remercient les parents pour leur forte mobilisation cette année. Il y a plus de volontaires en particulier avant le spectacle : seuls 3 stands seront fermés après le spectacle faute de personnes pour les tenir. Ils remercient les parents « pâtisseries » très nombreux cette année ainsi que Mme Lavall qui s'est gentiment occupée de la partie emballage des lots.

La préparation aura lieu le matin dès 9h30. Tous les bénévoles sont les bienvenus. Il faudra mettre en place les stands, les parcours, installer les bancs et emmener les lots dans la salle des maîtres.

Pour rappel, l'argent collecté au cours de cette kermesse permet de financer des sorties, des spectacles et des projets au sein de l'école. Une partie est aussi reversée aux TAP pour leur bon fonctionnement.

### **2 Dates à venir pour la fin d'année**

---

- 1. Le samedi 11 juin** : Kermesse à partir de 14h00 jusqu'à 17h00.
- 2. Le vendredi 17 juin à 17h45** : Accueil des nouveaux élèves de la Petite Section à l'école par Mme Zamora avec visite de locaux.
- 3. Le jeudi 23 juin de 16h30 à 18h30** : Portes ouvertes à l'école. Vous pourrez visiter tous les bâtiments ainsi que la garderie. Projet de classe « Exposons nos Carnets de Voyage » en CM1.
- 4. Le mardi 28 juin de 18h00 à 19h00** : Les Grandes Sections et les CP présenteront le conte musical de Lili Moutarde, à partir duquel ils ont travaillé au cours de cette année. Cette représentation aura lieu dans la salle de motricité de l'école maternelle.
- 5. Le mardi 28 juin à 19h30** : Projection des dessins animés de la « Classe Initiation Cinéma Court métrage » des CM2 à la salle polyvalente. Ouvert à tous : les CM2 présenteront leurs courts métrages et deux pièces de théâtre.

La mairie en profitera pour leur remettre un dictionnaire et leur souhaiter une bonne continuation dans leurs études.

**6. Le jeudi 30 juin à 19h00 :** Pièce de théâtre des CE2 à la salle polyvalente. Ouvert à tous. Répétition le matin devant leurs camarades de l'école.

**7. Le vendredi 1<sup>er</sup> juillet :** Goûter offert par la mairie (viennoiseries et boissons de la superette communale)

**8. Le lundi 4 juillet :** Goûters des Maternelles : les classes de maternelles organisent un goûter pour la fin d'année. Un appel aux parents pâtisseries est lancé pour la confection de gâteaux.

### **3 Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S. ou Alerte « Confinement »)**

---

Un point a été fait sur le confinement que les classes doivent opérer en cas d'incidents majeurs dans l'école (effondrements de cavités, explosions de gaz, proximité de la voie ferrée, attaques terroristes, ...) à l'aide du diaporama élaboré à cet effet par l'Education nationale.

A noter qu'il n'y a pour l'instant aucune directive officielle pour des incidents hors des temps de classe.

Dans chaque lieu de regroupement défini par le PPMS (classe de MS-GS, classe de CP, classe de CM1 et classe de CE2), une boîte est prévue afin de contenir le matériel nécessaire à une mise en confinement : piles pour le poste de radio, pharmacie de base, lampes torches, seau. Les enseignants l'ont évoqué avec leurs élèves afin de les sensibiliser à cette éventualité le cas échéant (en maternelle les discussions ont eu lieu à partir d'albums afin de ne pas créer d'effet d'angoisse).

Lors de ces temps d'échanges, les élèves ont pris connaissance du protocole : se réunir dans une classe, dérouler du ruban adhésif autour des fenêtres pour calfeutrer les aérations, écouter la radio, fermer les issues (portes, fenêtres), se cacher sous les tables, tenir le silence...

Après avoir effectué, pour les classes élémentaires, le mardi 7 juin, un exercice allant dans ce sens (ultérieurement pour les maternelles) et à l'issue du visionnage du diaporama par le Conseil d'école, la mairie a décidé de munir les différents bâtiments de l'école de 4 cornes de brume qui serviront de signal d'alerte pour une meilleure communication entre eux en cas de confinement avéré.

### **4 Projet « Initiation Cinéma Court métrage » CM2**

---

La classe de CM2 a travaillé pendant 2 jours et demi au mois d'avril (du 19 au 21 avril 2016) avec Mme SHEN et Mr BLONDEL sur la création de 3 courts dessins animés (travailler en groupe, inventer et écrire une blague, confectionner des personnages en carton avec attaches parisiennes pour comprendre comment créer du mouvement lors d'un film, prendre des photos pour créer ce mouvement, créer le décor en utilisant la technique du collage, ainsi que la bande son).

Les courts métrages ont été projetés à l'ensemble du Conseil d'école qui a pu ainsi se rendre compte du travail accompli par les élèves de la classe de Mme Blondeau.

### **5 Sortie « Guédelon »**

---

Les classes élémentaires se sont rendues à Guédelon le jeudi 26 mai. Les conditions météorologiques ont permis aux enfants de profiter pleinement de la journée.

Ils ont ainsi pu visiter le château en construction, assister au fonctionnement du moulin et voir les différents corps de métier présents sur le chantier. Chaque classe avait un atelier :

- les CP et CE1 ont réalisé deux carreaux en argile. Ils en ont ramené un et l'autre servira à couvrir le sol de la grange du château à l'entrée.

- les CE2 et CM2 ont profité d'une visite guidée du château en tenue du Moyen Age et se sont initiés au tir à l'arbalète à la fin de la visite.

- les CM1 ont eu une visite détaillée des corps de métier qui se trouvent dans l'enceinte du château.

Un CD souvenir de cette sortie pour la classe de CE1 sera proposé aux parents contre la somme de 3€. Les bénéfices de cette vente iront à la coopérative de cette même classe l'année prochaine.

## **6 Sortie « Parc floral de la Source à Orléans »**

---

Les élèves de maternelle se sont rendus le jeudi 9 juin au parc floral. Ils ont visité le parc et admiré les fleurs et les plantes. Ils ont observé les papillons dans la serre et ils ont rencontré les animaux présents dans le parc. Chaque classe a assisté à un atelier en lien avec le travail réalisé en classe : pour les PS-MS, atelier sur les 5 sens et pour les MS-GS, atelier « Land Art ». Après le pique-nique, les enfants ont profité d'une balade en petit train qui a ravi les petits.

## **7 Coopérative scolaire**

---

Après une lecture des comptes de la coopérative par le Conseil d'école, celle-ci montre un solde positif.

Même si la sortie à Guédelon a été onéreuse (2408€ au total) notamment toujours du fait des coûts du transport, elle a pu être réalisée en partie grâce à la vente de chocolats de Pâques qui a rapporté 303 € de bénéfice.

Autre exemple de recette : 20% de la recette des photos de classe annuelles revient à l'école.

A noter que si l'équipe enseignante souhaite effectuer une sortie aussi attrayante que Guédelon lors de la prochaine année scolaire, afin de ne pas mettre en péril les comptes de la coopérative, il sera sûrement envisagé de demander une participation financière supplémentaire aux parents d'élèves. Par exemple, le coût global d'une sortie au zoo de Beauval est largement supérieur à celui de Guédelon (entrée du parc + transport).

## **8 Questions des parents**

---

### 1. Surveillance dans la cour de récréation notamment sur le temps méridien, problème en cas d'accident, réactivité, attention portée aux enfants. Que faire ?

Monsieur le Maire et Mme Zamora ont rappelé qu'en cas de problème visiblement urgent, les parents étaient appelés directement ainsi que le 15 pour avis afin de faire intervenir si nécessaire les pompiers.

A l'occasion de cette question, un rappel important a également été fait sur la nécessité de ne pas donner de médicaments aux enfants dans leurs cartables afin d'éviter qu'ils ne pratiquent eux-mêmes au cours de la journée une automédication hasardeuse ou que leurs camarades ne les ingurgitent.

L'équipe enseignante peut néanmoins accepter de donner des médicaments mais à la nécessaire condition d'avoir en sa possession une ordonnance médicale claire et précise transmise par le parent (et non par l'enfant). Il peut être également demandé à son médecin traitant de ne pas prescrire de médicaments durant le temps de classe ou la pause méridienne.

### 2. Est-il possible de ne pas fumer devant l'école ?

L'entrée de l'école (devant le portail) étant un espace public ouvert, Monsieur le Maire a redit qu'il ne pouvait y interdire les gens de fumer conformément à la loi.

Le Conseil d'école fait néanmoins appel au bon sens des parents pour éviter au maximum de fumer devant le portail de l'école lors des entrées (début de journée) et des sorties de classes (fin de journée).

### 3. Quel est le niveau des élèves par classe en français, en mathématiques et en lecture en cette fin d'année ?

A chaque fin de trimestre, l'école reçoit les bulletins de ses anciens élèves qui sont passés en 6<sup>ème</sup>. Le retour est très positif, le niveau scolaire est très bon et les professeurs soulignent la bonne culture générale des élèves de

Rebréchien. Mme Blondeau précise qu'il y a de nombreux enfants qui obtiennent les félicitations de leurs professeurs.

Par exemple, en CM2, en cette fin d'année, les élèves ont atteint un très bon niveau de lecture dans l'ensemble et un réel plaisir de lire. En effet, la présentation par un élève d'une fiche de lecture (portant sur un livre de son choix) suscite l'envie de ses camarades de le lire. Plusieurs élèves souhaitent ensuite emprunter le livre pour le lire à leur tour. Un tirage au sort a été mis en place pour éviter toute dispute.

4. Peut-il être fait l'impasse sur le menu « chips » de juin qui n'a aucun intérêt et qui n'a pas sa place dans un menu de restauration scolaire (ni au plan nutritif, ni au plan éducatif) ! Merci.

Certains parents n'approuvent pas de servir des chips à la cantine en fin d'année. Mr Le Maire indique qu'il n'y a que deux menus pique-nique dans l'année :

- le dernier mercredi de juin car le centre aéré organise une sortie vélo l'après-midi et qu'il est difficile de préparer deux menus différents (le centre aéré ayant demandé un repas sandwich).

- le dernier jour d'école, comme traditionnellement, pour clôturer l'année scolaire. Il sera composé d'une salade en entrée, de poulet avec des chips, d'un yaourt à boire et d'une compote.

La mairie indique que le menu ne sera pas modifié notamment pour une question de gestion des stocks afin de ne pas avoir de restes.

5. Avez-vous fait remonter votre mécontentement auprès de la société de bus qui a emmené les enfants à GUEDELON : pas de climatisation, chaleur dans le bus, ceintures qui ne fonctionnaient pas toutes bien, routes prises (pas d'autoroute, que des petites routes, du coup un trajet plus long...) ?

Un mail a été envoyé pour les ceintures et la climatisation (qui ne fonctionnait qu'en partie dans un des deux bus) à la société Majolem.

Mme Zamora n'a pas évoqué le temps de trajet dans ce mail car il respectait le devis initial.

6. Faute de maîtresse et de remplaçante en classe de petite/moyenne section, nous sommes régulièrement invités à trouver un autre mode de garde pour nos enfants. Pendant ce temps ils ne sont pas à l'école. J'aimerais donc savoir où en sont les enfants de cette classe au niveau de leurs programmes scolaires et s'il ne va pas y avoir un écart de niveau entre les moyens de la classe « moyens-grands » et celle des « petits-moyens » ?

Les enfants de la classe de Mme Fauconnier ont un très bon niveau malgré les absences de leurs maîtresses. Les moyens de sa classe sont accueillis dans la classe de CP lorsque Mme Fauconnier est absente et Mme Ginder souligne le très bon niveau de ces élèves. L'équipe enseignante remercie tout particulièrement Dominique Baillon pour sa grande disponibilité lors de ces imprévus. Les parents peuvent être rassurés, il n'y aura pas de différence de niveau avec ceux de la classe de moyen/grand.

7. Je remercie Madame Christine Lavall et son équipe pour son engagement et son investissement auprès de nos enfants à la garderie et pendant les TAP. Spéciale dédicace au projet danse mené par Anna et Sonia qui ravit les enfants.

Les parents d'élèves s'associent aux remerciements faits à l'attention de Christine Lavall et à son équipe. Monsieur le Maire fait part du fait qu'au sein de la Communauté de Communes, Rebréchien fait partie des rares communes qui proposent des activités diversifiées et de qualité aux enfants.

Madame LAVALL en profite à son tour pour remercier les parents de leurs dons de fournitures. Les parents ont toujours répondu aux appels aux dons.

Les mêmes ateliers avec les codes couleur seront proposés l'an prochain. Ponctuellement des ateliers nouveaux comme cuisine ou chant pourront être mis en place par l'une ou l'autre animatrice au sein des ateliers existants. Les TAP ont bien fonctionné cette année avec le renfort des bénévoles et aussi des stagiaires. Remerciements à Monique et Danielle en particulier.

Madame LAVALL informe du fait qu'à partir de la rentrée prochaine les TAP seront payants. Le tarif sera au trimestre basé sur le quotient familial avec un prix dégressif pour le deuxième enfant.

Le fait que les TAP soient payants n'apportera pas de budget supplémentaire à Christine LAVALL.

## **9 Remerciements**

---

- L'équipe enseignante remercie Madame Coudreuse qui, par l'intermédiaire de son entreprise, a fait un don d'un vidéoprojecteur.
- Des remerciements des parents d'élèves ont été adressés aux animateurs périscolaires et aux enseignants pour les créations réalisées par les enfants pour la fête des mères.
- L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le goûter de fin d'année offert aux enfants le vendredi 1er juillet 2016 ainsi que pour l'accès de l'école au City-stade et la séance d'initiation qui a eu lieu le 9 juin.

## **10 Rentrée des classes 2016-2017**

---

**A noter : fermeture d'une classe d'élémentaire à la rentrée.**

**La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 8h30.**

Les vacances de Toussaint : du mercredi 19 octobre 2016 (après la classe) au mercredi 2 novembre 2016 (inclus).

Les vacances de Noël : du vendredi 16 décembre 2016 (après la classe) au lundi 2 janvier 2017 (inclus).

Les vacances d'Hiver : du vendredi 10 février 2017 (après la classe) au dimanche 26 février 2017(inclus).

Les vacances de Printemps : du vendredi 7 avril 2017 (après la classe) au dimanche 23 avril 2017(inclus).

Pont de l'Ascension : Du jeudi 25 mai 2017 au dimanche 28 mai 2017. Il n'y aura pas classe le vendredi 26 mai 2017.

Fin de l'année scolaire : le vendredi 7 juillet 2017 après la classe.